



Communiqué de presse

Aix-en-Provence, le 10 décembre 2014

THEOLIA confirme le règlement-livraison de l'augmentation de capital et la finalisation du plan de restructuration

Comme prévu, les 119 547 052 actions à bons de souscription d'actions ont été livrées et les actions nouvelles ainsi que les bons de souscription d'actions (les « BSA ») ont été admis aux négociations sur le marché réglementé de Euronext Paris mardi 9 décembre 2014.

Les actions nouvelles ont été immédiatement assimilées aux actions existantes et admises aux négociations sur la même ligne de cotation (code ISIN : FR0011284991).

Les BSA sont cotés sous le code ISIN FR0012285922 et peuvent être exercés depuis mardi 9 décembre 2014, 3 BSA donnant droit à 1 action nouvelle au prix de 0,60 euro par action nouvelle. Les actions nouvelles résultant de l'exercice des BSA feront l'objet de demandes d'admission périodiques aux négociations sur le marché réglementé de Euronext Paris sur la même ligne de cotation que les actions existantes.

Le Conseil d'administration de THEOLIA, réuni le 9 décembre 2014, a constaté la réalisation de cette augmentation de capital. Le Conseil d'administration a également attribué définitivement 799 337 actions gratuites. Ces actions gratuites, soumises à des critères de performance et de présence, étaient en cours d'acquisition depuis le 10 décembre 2012, comme précisé dans la documentation publiée par le Groupe. Elles seront créées aujourd'hui, le 10 décembre 2014.

À l'issue de l'augmentation de capital et après création des actions gratuites définitivement attribuées, soit le 10 décembre 2014, le nouveau capital social de THEOLIA sera composé de 185 243 361 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune. À cette même date, le nombre total de droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote, s'élèvera à 192 310 209.

Informations relatives aux OCEANES

À compter du mardi 9 décembre 2014, les nouveaux termes de l'emprunt obligataire sont entrés en vigueur. La note d'opération, qui a obtenu le visa de l'Autorité des marchés financiers numéro 14-591 en date du 7 novembre 2014, disponible sur le site Internet de la Société, inclut en annexe le contrat d'émission modifié.

Le 11 décembre 2014, le remboursement partiel anticipé de 7,266 euros par OCEANE, augmenté du coupon couru sur ce montant, sera versé aux obligataires.

Enfin, le droit de conversion des obligations en actions, suspendu le 30 octobre 2014 pour une durée maximum de trois mois, sera de nouveau en vigueur à compter du 12 décembre 2014. Le nouveau ratio de conversion est de 9,222 actions nouvelles par obligation.

Cooptation de Monsieur Thibaut de Gaudemar en qualité d'administrateur

Le Conseil d'administration, réuni le 9 décembre 2014, a pris acte de la démission de David Fitoussi de ses fonctions d'administrateur et de Président du Comité d'audit, pour se consacrer pleinement à ses activités professionnelles. David Fitoussi était administrateur de THEOLIA depuis juillet 2010. Sa démission est à effet immédiat. Le Conseil d'administration remercie vivement David Fitoussi pour sa contribution durant ses quatre années de mandat.

Le Conseil d'administration a décidé de coopter Thibaut de Gaudemar en qualité d'administrateur à compter du 9 décembre 2014.

Thibaut de Gaudemar a exercé des fonctions de direction au sein d'établissements bancaires et financiers de premier rang : entre 1987 et 1998 au sein de Bankers Trust, entre 1998 et 2005 au sein de Deutsche Bank. En 2005, Thibaut de Gaudemar rejoint Credit Suisse où il est nommé Managing Director, Co-Head of the Global Markets Solutions Group pour la région EMEA en 2009. Il a quitté Credit Suisse en 2013 pour se consacrer à la création d'un fonds d'investissement.

Le Conseil d'administration a nommé Thibaut de Gaudemar Président du Comité d'audit.

La cooptation de Thibaut de Gaudemar sera soumise à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires de THEOLIA.

À propos de THEOLIA

THEOLIA est un producteur indépendant d'électricité d'origine éolienne, présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur éolien. Le Groupe développe, construit et exploite des parcs éoliens dans quatre pays : l'Allemagne, la France, le Maroc et l'Italie. Au total, le Groupe exploite 1 200 MW pour son propre compte et pour le compte de tiers.

CONTACT

Elodie Fiorini
Communication & Relations Investisseurs

Tél : +33 (0)4 42 906 596
elodie.fiorini@theolia.com

THEOLIA

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 18 444 402,40 €

Siège social : 75 rue Denis Papin - BP 80199 - 13795 Aix-en-Provence Cedex 3 - France

Tél : +33 (0)4 42 904 904 – Fax : +33 (0)4 42 904 905 - www.theolia.com

THEOLIA est cotée sur le compartiment C de Euronext Paris sous le code Mnemo : TEO